

L'Écho Musical et Artistique

Par J.-Horace Philippon, Avocat

I — A PROPOS DE CHANT :

Paul-Arthur est un garçon bien intéressant; belle éducation, culture générale soignée, causeur amusant, courtois et plein d'entrain.

Au surplus, Paul-Arthur aime le chant et ne dédaigne pas d'en faire le sujet principal de ses conversations, lorsqu'il trouve des amis pour l'écouter.

Or, la semaine dernière, nous avons le plaisir de le rencontrer à nouveau, et son art favori devint bientôt le sujet de notre entretien. Il trouve étrange, par exemple, "qu'un musicien qui n'a jamais appris le chant, puisse prétendre faire une critique et une appréciation autorisées d'une audition de chant, pour cette seule raison qu'il est organiste, pianiste ou violoniste. Un professeur de chant, n'est pas un professeur d'orgue, et vice versa, à moins, disait Paul-Arthur, que cet homme ait acquis une sérieuse connaissance de l'orgue et du chant, ce qui n'est pas général. Des études spéciales donnent la culture vocale, des études non moins spéciales donnent la formation musicale instrumentale. Qu'on cesse donc de prétendre parler chant avec autorité parce qu'on connaît le violon, et vice versa".

"A plus forte raison, ajoutait Paul-Arthur, on ne peut être un critique musical autorisé, par le seul fait qu'on aurait été nommé reporter de journal". Ainsi concluait ce malin, cet artiste jaloux de conserver à l'art véritable ses droits imprescriptibles.

Nous nous sommes laissés surprendre par la logique de cette argumentation, — une Lapalissade quoi, — et nous avons songé que Paul-Arthur pensait juste. Qui dirait le contraire? Et pourtant! — grands dieux, nous connaissons bien des instrumentistes... qui parlent *chant*, sans pourtant l'avoir jamais étudié! — ceci explique peut-être les applaudissements donnés sans considération sérieuse, à des exécutions mauvaises, et les annonces à grand tapage faites sur la technique de certains chanteurs!

Concluons que le chant s'apprend, et qu'il faut au moins connaître les grands principes de la culture vocale pour pouvoir apprécier avec un peu d'autorité les artistes qui s'exécutent. Il serait bien étrange, en effet, si le chant était le seul d'entre les arts, dont tout le monde pourrait parler avec connaissance, sans en avoir au moins appris les éléments!

Ainsi, pensait Paul-Arthur, et somme toute, n'a-t-il pas raison?

II — SEMAINE DE LA CHANSON :

Le "Progrès du Golfe", n'a-t-il pas déjà lancé l'idée d'une "Semaine de la chanson" "Si l'idée en était répandue, si elle se concrétisait en la constitution d'un comité, — disait l'article signé par C. A. B., — il devrait être exigé, à tout le moins sollicité d'un chacun, que pendant ces huit jours, il chante et fasse chanter autour de lui, le plus possible, du réveil au ma-

tin". . . Ce serait donc pour notre chanson canadienne-française, une excellente occasion de propagande. On pourrait même, pour créer de l'émulation organiser un concours et donner quelques prix aux meilleures compositions, aux meilleures trouvailles.

A la lecture de cet article, cité par l'Action Catholique, (article dont nous n'avons extrait qu'un passage, mais qui mériterait d'être reproduit en entier), nous nous sommes demandé pourquoi la société des Arts, Sciences et Lettres, et sa filiale, l'Association des Chanteurs de Québec, n'emploieraient-elles pas tous leurs efforts à propager cette idée, de manière à la rendre plus facilement réalisable?

L'an dernier, la Société des Arts avait organisé avec succès une fête charmante pour commémorer le cinquantenaire de l'hymne national.

Pourquoi n'entreprendrait-elle pas, cette année, de démontrer aux nôtres le respect et l'orgueil qu'ils doivent avoir pour la chanson canadienne-française, et comment elle est supérieure à la chanson américaine que trop des nôtres lui préfèrent, — par snobisme peut-être.

La semaine de l'Exposition serait la semaine toute désignée pour la chanson!

Qu'on se le dise! Deux mois suffisent pour préparer la "Semaine de la Chanson canadienne-française."

On nous informe que l'Association des Chanteurs de Québec sera heureuse de coopérer avec la Société des Arts ou toute autre société, pour assurer à cette idée heureuse du "Progrès du Golfe" sa prompte réalisation.

III — A PROPOS DE THEATRES :

Il se dit beaucoup de choses intéressantes sur les théâtres; avantages du film parlé sur le film silencieux, valeur artistique du film français sur le film américain, nécessité du théâtre comme moyens de propagande de toute sorte, et quoi. . . encore!

On ne parle peut-être pas suffisamment du rôle absolument pernicieux que jouent, ici et là, dans nos grandes villes certains théâtres d'un genre. . . plus particulier et qui, sous un nom ou un autre, — le nom importe peu — se font une "spécialité" de donner "du burlesque". Ce burlesque est ordinairement, du début jusqu'à la fin de la représentation, une suite ininterrompue de scènes plus ou moins scabreuses ou immorales; grosses farces, gestes, chansons, bref, situations corsées à plaisir pour faire rire les gogos sur les choses qu'une saine éducation nous apprend à respecter. Véritables écoles où l'on enseigne, jusqu'à les vouloir "annoblir", les idées et les manières les plus dévergondées. Et ce public, — un certain public, voulons-nous dire, — chaque jour plus avide des sensations les plus "nouvelles" et les plus "senties", court à ces représentations, en reçoit les leçons et les piètres enseignements.